

INFORMATION SUR LA FACTURATION DE LA CHAMBRE PARTICULIÈRE

Madame, Monsieur,

Le Centre Hospitalier de Pau vous informe que si vous êtes hospitalisé(e) dans une chambre individuelle, vous bénéficiez de la prestation "Chambre-particulière".

A ce titre, votre mutuelle est redevable de la somme de :

- 43€ par jour en hospitalisation complète,
- 20€ par jour en hospitalisation de jour.

Je prends note qu'il ne s'agit pas d'un droit mais d'une possibilité. Si le fonctionnement du service de soins l'exige, je serai transféré dans une chambre à deux lits à tout moment du séjour.

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Né(e) le :

confirme avoir été informé(e) des modalités relatives à la facturation de la chambre particulière.

Date:/...../.....

Signature

FORMULAIRE DE DEMANDE À TRANSMETTRE PAR E-MAIL À L'ADRESSE
admh@ch-pau.fr